

ORDINAIRE

31 Janvier 1874



COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

---

**RAPPORT**

**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1874

---

**COMPTE RENDU**

DES

**Opérations de l'exercice 1873**

---

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

**A. CHAIX ET C<sup>ie</sup>**

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE.

1874



# COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

## PRÉSIDENT DU CONSEIL.

M. HENTSCH (Ed<sup>l</sup>),  
Banquier, de la maison Hentsch-Lutscher et C<sup>ie</sup>

## ADMINISTRATEURS.

MM. BAUDELOT, *, négociant, juge au Tribunal de commerce.	MM. POIRIER, *, négociant, ancien membre de la Chambre de commerce.
BRASSAC, *, ancien négociant.	ROUVENAT, *, négociant.
Du BOCHET, O *, président du Conseil d'administration de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz.	SIEGFRIED (Jacques), de la maison Siegfriede frères et C <sup>ie</sup> , du Havre.
GILLET, *, fils aîné, banquier.	TALAMON, négociant.
LE VILLAIN (E.), *, négociant.	TEISSONNIERE, *, négociant.
PREVOST, raffineur.	THOMAS, négociant.
	VERNES D'ARLANDES, O *, propriétaire.

## CENSEURS.

MM. BERTHIER, O \*, ancien Président du Tribunal de commerce  
FORGET, \*, ancien juge au Tribunal de commerce.

## DIRECTION.

M. G. GIROD, O \*, directeur  
M. J. HURLIER, sous-directeur.

M. DENFERT-ROCHEREAU, \*, secrétaire général.

## CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet fils, cuirs.	MM. Guybert (F.), mérinos.
Allez, quincaillerie.	Hartog, boutons.
Astier, vins.	Hoskier, farine.
Badouilleau-LeVillain, commissionnaire.	Lantin, tissus de laine.
Barbet-Massin, tissus de coton.	Laveissière fils, métaux.
Barbier fils, bois de construction.	Leclerc, bois de charpente.
Bartet, draps.	Leduc, chapeaux de paille.
Beau, rouenneries.	Lemoine, cuirs.
Berson, laines.	Marchand, fers.
Blanchet, bonneterie.	Margueritte-Lucey, mousselines.
Boutet, vins.	Masson (George), librairie.
Carhian, nouveautés.	Messener fils, papiers peints.
Chaisemartin, nouveautés.	Moinery, épicerie.
Christofle, orfèvrerie.	Moret, soieries.
De Clermont, chapellerie.	Muron, soieries.
Delaleu, vins.	Nizerolles, bois et charbons.
Devès, draps.	Oeschger, métaux.
Didot (H.) fils, imprimerie.	Ormancey, banquier.
Dietz-Monnin, quincaillerie.	Paymal, bois de charpente.
Ducel (J.-J.) *, fers et fontes.	Planche, châles.
Dufay, papiers.	Ricquier, produits chimiques.
De l'Escaille, laines.	Riverin, épicerie.
Evette fils, charbons.	Rougelot, bois à brûler.
Farcot, machines.	Salmon, fers.
Fouinat, briques et carreaux.	Savard, *, bijouterie.
Gallet, raffineur.	Varin, toiles.
Gautier (L.), taillanderie.	Valentin, vins.
Gingembre, agrafes.	Viguès, bois des îles.
Girardeau (Alfred), tissus imprimés.	Wolff, papiers en gros.
Grundeler, porcelaines.	

# COMPTE RENDU

## DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DE L'EXERCICE 1873

## Nominations.

MESSIEURS,

Suivant l'usage, nous avons à vous entretenir, dès le début de cette séance, des changements survenus dans le Conseil d'administration depuis votre dernière réunion.

MM. Payen, Goguel, Dutfoy et Hollander ont donné leur démission de membres du Conseil.

M. Payen, après de longues années d'une collaboration aussi utile que dévouée, nous a témoigné le désir de prendre un repos que nécessitaient les soins de sa santé.

MM. Goguel, Dutfoy et Hollander n'ayant pu concilier avec les exigences de leurs propres affaires leurs fonctions d'administrateurs, nous avons dû, à notre grand regret, accepter leur démission.



Votre Conseil s'est préoccupé de combler les vides survenus dans son sein, et, conformément à l'article 20 des statuts, nous avons appelé à siéger, provisoirement, au milieu de nous, M. Teissonnière, négociant et membre de la Chambre de commerce; M. Talamon, négociant, qui faisaient partie l'un et l'autre de notre Conseil d'escompte; M. Théodore Vernes et M. Jacques Siegfried, négociant.

Nous espérons, Messieurs, que vous ratifierez par vos votes les choix de votre Conseil; dans ce cas, il ne restera plus à pourvoir qu'à une seule vacance, celle provenant de la nomination de M. Gustave Girod aux fonctions de Directeur, fonctions auxquelles nous l'avons appelé lors de la démission de M. P.-J. Couillet, qui s'est retiré du Comptoir, au mois de septembre dernier, par des motifs de convenance personnelle, emportant l'estime de tous.

Les trois administrateurs qui arrivent cette année au terme de leur mandat sont MM. Teissonnière, successeur de M. Payen, M. Thomas et M. Girod, non encore remplacé, ainsi que nous venons de le dire; le censeur sortant est M. Berthier.

En ce qui concerne M. Teissonnière, vous prononcerez sa réélection par le fait que vous sanctionnerez sa nomination; quant à MM. Thomas et Berthier, vous savez qu'ils sont rééligibles.

Notre honorable collègue, M. Du Bochet, l'un des fondateurs du Comptoir, qui avait donné une nouvelle preuve de dévouement à vos intérêts en acceptant la présidence du Conseil, a témoigné le désir, après la reconstitution de votre administration supérieure, de reprendre l'indépendance que réclament les grandes entreprises auxquelles il est associé et les soins à donner à sa santé.

M. Du Bochet continue à faire partie de nos comités les plus importants; il ne cesse de nous apporter les fruits de sa grande expérience, et nous sommes certains que vous partagerez notre reconnaissance pour les services si précieux qu'il nous rend tous les jours.

Sur la proposition de M. Du Bochet, le Conseil a fait choix pour son Président de M. Edouard Hentsch, dont le nom et l'autorité dans le monde des affaires sont suffisamment connus de vous tous, pour que nous croyions inutile de nous étendre sur les qualités qui ont fait porter sur lui l'unanimité de nos suffrages.

Vous savez qu'aux termes des Statuts, la nomination du Président et celle du Directeur sont soumises à l'approbation de M. le Ministre des finances. Ces nominations ont été immédiatement ratifiées.

### Statuts.

Dans notre dernier rapport nous vous disions: « Que pour faire fructifier notre capital, des modifications statutaires nous paraissaient indispensables et que nous en poursuivions l'étude. »

Vous êtes convoqués, pour aujourd'hui même, à l'issue de cette séance, en Assemblée générale extraordinaire pour entendre les propositions relatives aux modifications à introduire dans les Statuts de la Société, que le Conseil aura à soumettre à vos délibérations.

### Opérations.

Nous avons maintenant, Messieurs, à vous rendre compte des opérations du Comptoir durant l'exercice 1873.



Ces opérations sont résumées sur le bilan et sur le compte de profits et pertes qui vous ont été distribués et dont lecture vous sera donnée à la fin du rapport.

Le total de nos opérations pendant l'exercice  
1873 a été de.....Fr. 3.316.501.259 33

Ce chiffre se subdivise entre les diverses branches de nos affaires, comme suit :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements.....Fr.	928.490.534 35
Escompte des effets sur l'étranger.....	98.319.956 95

MONTANT DE NOS ESCOMPTES RÉUNIS....Fr. 1.026.510.491 30

Encaissement des effets sur Paris, les départe- ments et l'étranger.....Fr.	28.449.872 99
Avances sur fonds publics.....	45.818.570 65
Acceptations et crédits sur nantissements....	55.642.474 41
Souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers.....	439.362.477 48
Transactions sur place et tirage des Agences dans les colonies françaises et à l'étranger.	1.011.675.718 51
Opérations des Agences en France.....	739.344.954 59

TOTAL ÉGAL.....Fr. 3.316.501.259 33

### Caisse.

Le mouvement de la Caisse pendant l'exercice a été :

Au crédit, de.....Fr.	1.238.762.326 01
Au débit, de.....	1.234.392.695 51

ENSEMBLE.....Fr. 2.473.155.021 52

La moyenne du mouvement général, par mois, a été de.....Fr.	206.096.251 80
Celle des paiements de.....	102.866.057 96

### Portefeuille.

Le solde de notre Portefeuille, au 31 décembre 1873, comprenait ;

80.915 Effets montant à Fr. 55.888.954 79

Il est entré, du 1 <sup>er</sup> jan- vier au 31 décem- bre 1873.....	1.565.249	—	1.054.660.364 29
---	-----------	---	------------------

Ensemble..... 1.646.464 Effets montant à Fr. 1.110.549.319 08

Il est sorti, pendant la même période.	1.563.714	—	1.049.202.884 29
---	-----------	---	------------------

Le solde de notre  
Portefeuille, au 31  
décembre, était de 82.450 Effets montant à Fr. 61.346.434 79



Le montant des effets qui figurent à l'entrée du Portefeuille se décompose ainsi :

Valeurs sur Paris..	370.628	Effets pour	Fr.	476.899 949 47
Valeurs sur les départements.....	1.250.082	—		531.509.108 36
Valeurs sur l'étranger	25.454	—		402.440.261 25
Ensemble, comme ci-dessus..	4.646.164	Effets pour	Fr.	4.440.549.319 08

### Compte d'Espèces.

Le solde de nos comptes d'espèces était au 31 décembre 1872 de.....	Fr.	25.496.804 77
Il nous a été déposé du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1873.....		270.856.541 04
Le montant de ces comptes s'est ainsi trouvé porté à.....	Fr.	296.353.345 81
Sur lesquels nous avons remboursé.....		261.316.735 71
Soit au 31 décembre 1873, un solde.....	Fr.	35.036.610 10

### Contentieux de Paris.

Le montant des effets et créances tombés en souffrance du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1873 a été de :

Pour le premier semestre.....	Fr.	923.898 38
Pour le deuxième semestre.....		108.703 47
Au TOTAL.....	Fr.	1.032.601 85

Les rentrées effectuées pendant l'exercice sur ces mêmes créances se sont élevées :

Pour celles du premier semestre à Fr.	260.302 12	} 291.535 75
Pour celles du deuxième semestre....	31.233 63	
RESTE.....	Fr.	741.066 40

Sur lesquels il a été amorti au 30 juin 1873.....	Fr.	485.656 12	} 588.345 12
Au 31 décembre 1873.....		102.689 »	

DIFFÉRENCE figurant à l'actif.....Fr. 152.720 98

Durant l'exercice 1873 il est rentré une somme de Fr. 126.446 40 sur les créances amorties des exercices précédents.

### Souscriptions, Ventes et Achats de Fonds publics pour le compte de tiers.

Les mouvements de fonds auxquels ont donné lieu les opérations de cette catégorie se sont élevés durant l'exercice à la somme de .....Fr. 439.362.477 18 ainsi que nous l'avons indiqué plus haut dans le tableau récapitulatif de nos opérations.

Les Commissions que nous avons perçues sur ces affaires figurent au crédit du compte de Profits et Pertes des deux semestres.



### Agences en France.

Ces Agences sont comprises cette année dans le total de nos affaires pour ..... Fr. 739.344.954 59

Savoir : Transactions sur place ..... Fr. 689.215.505 75

Tirages sur la Caisse centrale et sur l'étranger ..... 50.126.448 84

TOTAL ÉGAL..... Fr. 739.344.954 59

Durant l'exercice, les Agences de Lyon, Marseille et Roubaix nous ont donné après prélèvement de tous leurs frais et après amortissement complet de tout leur contentieux, un produit net de ..... Fr. 697.847 09

L'Agence de Nantes a été atteinte par la faillite d'une maison de commerce considérable de la place. La liquidation de cette affaire se poursuit activement. En attendant ses résultats, nous avons jugé prudent de prélever sur les bénéfices du second semestre une somme qui nous a paru suffisante pour couvrir la perte présumée.

## SERVICES EXTÉRIEURS

### Agences et Correspondants.

#### COMPTES DE L'ÉTRANGER

Les bénéfices réalisés sur ce chapitre se sont élevés,

Savoir :

Pour le premier semestre à ..... Fr. 1.465.803 44

Pour le deuxième semestre à ..... 1.053.965 64

ENSEMBLE..... Fr. 2.519.769 08

### Agences extérieures.

LONDRES, BRUXELLES, ALEXANDRIE, LA RÉUNION, BOMBAY, CALCUTTA,

SAIGON, HONG-KONG, SHANG-HAI, YOKOHAMA.

Le chiffre pour lequel ces Agences figurent dans le montant total de nos opérations a été de ..... Fr. 1.011.675.718 51  
qui se décomposent ainsi :

Transactions sur place ..... Fr. 893.678.124 »

Tirages sur France et étranger ..... 117.997.594 51

TOTAL ÉGAL..... Fr. 1.011.675.718 51



Le contingent de ces Établissements dans les bénéfices de l'exercice a été :

Pour le premier semestre.....	Fr. 1.321.510 47
Pour le deuxième semestre.....	955.510 44
<b>ENSEMBLE.....</b>	<b>Fr. 2.276.820 91</b>

Nous conformant aux prescriptions de l'article 15 des Statuts, nous avons amorti, pendant l'exercice 1873, des sommes importantes.

Après ces amortissements, le contentieux de nos Agences à l'étranger ne représente plus que.....Fr. 448.575 03

Se subdivisant comme suit :

Agence de Bombay .....	Fr. 26.376 30
— Calcutta .....	136.067 25
— Hong-Kong .....	130.368 54
— Shang-Haï .....	67.645 90
— Yokohama .....	34.613 30
— Bruxelles .....	8.447 56
— la Réunion .....	18.356 48

**TOTAL ÉGAL.....Fr. 448.575 03**

Nous avons lieu d'espérer un recouvrement supérieur à ces estimations.

### Résumé.

Les opérations dont nous venons de vous rendre compte se résument dans le Bilan qui vous a été distribué et dont nous allons vous donner lecture.

### BILAN.

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse et à la Banque.....	4.619.282 97	Capital.....	80.000.000 »
Portefeuilles.....	61.346.434 79	Réserve statutaire.....	20.000.000 »
Agences.....	62.812.321 41	Id. spéciale pour les warrants et effets en souffrance.....	325.859 30
Avances sur effets publics et actions diverses.....	9.325.378 82	Comptes d'espèces.....	35.036.610 10
Comptes courants.....	28.696.996 76	Effets remis à l'encaissement.....	7.202.733 36
Warrants prorogés et effets en souffrance.....	1.219.740 21	Comptes courants.....	21.259.999 77
Reports.....	6.965.737 15	Acceptations et effets à payer.....	5.666.615 82
Immeubles.....	2.372.360 53	Coupons divers à payer.....	5.080.131 74
		Profits et pertes.....	2.448.117 45
		Réesc compte du portefeuille.....	338.185 40
	<b>177.358.252 64</b>		<b>177.358.252 64</b>

Au point de vue du dividende, vous avez entre les mains le résumé du compte Profits et Pertes, à la fin de chacun des deux semestres 1873.

### PROFITS ET PERTES.

#### Compte des Profits et Pertes du 1<sup>er</sup> semestre 1873.

		CRÉDIT		DÉBIT		
Solde au 31 décembre 1872.....			370.211 99			
Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers	Sur les effets remis à l'escompte et à l'encaissement.....	399.221 09	8.220.359 77	Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque.....	75.299 08
	Sur les comptes courants et Agences en France.....	2.361.571 79			Sur les comptes courants et Agences en France.....	1.888.888 43
	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	3.728.025 45			Sur les comptes courants et Agences à l'étranger.....	940.911 54
	Sur les opérations diverses.....	1.731.541 44			Sur le contentieux de Paris et opérations diverses.....	537.863 97
					Détournement Marcotte.....	644.270 84
				Frais généraux.....		855 169 68
				Réesc compte du portefeuille.....		424.989 30
						<b>BÉNÉFICE NET au 30 juin 1873..... 3.223.178 92</b>



**Compte des Profits et Pertes du 2<sup>e</sup> semestre 1873.**

**CRÉDIT**

Solde au 30 juin 1873.....	448.168 22	} 8.306.062 51	
Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers {	Sur les effets remis à l'escompte et à l'encaissement..... 584.236 87		} 7.857.894 29
	Sur les comptes courants et Agences en France..... 2.613.255 97		
	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger..... 2.959.286 51		
	Sur les opérations diverses..... 1.701.144 94		

**DÉBIT**

Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses {	Sur les réescomptes à la Banque..... 121.372 25	} 4.627.746 74	} 5.857.945 06
	Sur les comptes courants et Agences en France..... 2.291.673 10		
	Sur les comptes courants et Agences à l'étranger..... 2.040.370 97		
	Sur le contentieux de Paris et les opérations diverses..... 174.330 42		
Frais généraux.....	892.013 22		
Réescompte du portefeuille.....	338.185 10		
<b>BÉNÉFICE NET au 31 décembre 1873.....</b>		<b>2.448.117 45</b>	

Vous aurez remarqué, Messieurs, à la charge du premier semestre de l'exercice la somme de 644,270 fr. 84 c. provenant du détournement Marcotte.

Vous avez connu, par la publicité donnée à cette triste affaire, tous les détails se rattachant à l'abus de confiance commis par un employé supérieur qui occupait, depuis 1848, un poste de confiance dans notre Administration.

Lorsque Marcotte a comparu devant la justice, le Ministère public a prononcé quelques paroles que nous avons retenues et que nous répéterons ici : « Dans toute grande administration, a-t-il dit, chacun sait que le fonctionnement des services nécessite des mandats de confiance. Malheur à ceux qui en abusent ! » Permettez-nous de ne rien ajouter à ces paroles, si ce n'est pour vous dire que de nouvelles mesures ont été prises pour augmenter les contrôles nombreux qui s'exerçaient déjà, et prévenir, dans la mesure du possible, le retour de faits aussi regrettables.

A la fin du premier semestre, nous vous avons distribué pour à-compte sur le dividende de l'exercice, à raison de 20 francs par action, une somme de 3,200,000 francs.

Aujourd'hui, il vous reste sur les produits du second semestre une somme disponible de 2,448,117 fr. 45 c., sur l'emploi de laquelle vous avez à statuer.

Sur la somme de 2,448,117 fr. 45 c. disponible, nous vous proposons d'attribuer aux actions une somme de 2,400,000 francs qui sera répartie à raison de 15 francs par action et payable, sous déduction de l'impôt du revenu et de celui de mutation pour les titres au porteur, à dater de lundi, 2 février.

Sur le reliquat de 48,117 fr. 45 c., nous vous demandons, Messieurs, de prélever une somme de 20,000 francs pour la dotation du fonds de prévoyance pour les employés.

Si vous adoptez nos propositions, le solde à reporter à l'exercice 1874 sera de 28,117 fr. 45 c.

Nous allons énumérer maintenant les résolutions sur lesquelles vous aurez à délibérer.

- 1<sup>o</sup> Approbation des comptes de l'exercice 1873.
- 2<sup>o</sup> Fixation du dividende pour l'exercice 1873 à 35 francs par action, sur lesquels un à-compte de 20 francs a été payé le 1<sup>er</sup> août dernier et dont le solde de 15 francs par action sera payé, à la caisse du Comptoir, à partir du 2 février prochain.
- 3<sup>o</sup> Prélèvement sur le résultat du deuxième semestre de l'exercice 1873, de la somme de 20,000 francs pour dotation de la caisse de prévoyance des employés.



4° Report à nouveau, au crédit du compte de Profits et Pertes, de la somme de 28,117,45.

Les résultats de l'exercice nous permettent donc, si vous approuvez les comptes que nous venons de vous soumettre, de vous distribuer, pour l'année entière, un dividende de 35 francs par action, supérieur de 4 francs à celui que vous avez touché pour l'exercice précédent.

Ne perdez pas de vue, Messieurs, que les affaires subissent encore le contre-coup des événements de 1870-1871 ; nous devons donc nous féliciter de pouvoir nous présenter devant vous avec notre capital et notre réserve intacts, et prêts à profiter de toutes les circonstances avantageuses qui ne manqueront pas de se produire, lors de la reprise des affaires.

Nous vous disions, dans notre dernier rapport, que nous nous propositions de vous soumettre un projet d'organisation de la caisse de prévoyance pour les employés, étudié d'après les institutions de ce genre qui existent dans d'autres Sociétés.

Après avoir mûrement examiné les divers systèmes adoptés, et sans renoncer à de nouvelles études, nous n'avons pas jugé opportun, quant à présent du moins, de modifier les anciens errements. Nous vous demanderons, en conséquence, de vouloir bien voter encore, chaque année, une certaine somme pour le fonds de prévoyance ; grâce à ce fonds, appartenant à la Société, et qui s'augmentera chaque année des intérêts, nous serons à même de distribuer, comme par le passé, des secours temporaires ou viagères aux anciens employés, âgés ou infirmes, et aux membres, dignes d'intérêt, des familles de ceux qui seront morts.

Votre Conseil aura ainsi la possibilité d'apprécier, suivant les services rendus, l'opportunité et l'importance des allocations à accorder, sans être enfermé dans les limites étroites d'un règlement inviolable, dont l'application ne permettrait pas, très-souvent, ainsi que l'expérience nous l'a prouvé, de venir en aide à des employés ou à des familles dignes de notre protection.

Voici quelle est la situation du compte « Fonds de prévoyance en faveur des employés : »

Ce compte présentait, au 31 décembre 1872, un solde créditeur de..... Fr. 777.346 59

Il a été augmenté, pendant l'exercice, des intérêts réglés au taux de l'escompte de la Banque, et qui se sont élevés :

Au 30 juin 1873, à.....	Fr. 19.258 60	}	40.621 70
Au 31 décembre 1873, à.....	21.363 10		
TOTAL.....		Fr.	817.968 29

Les allocations payées à divers, pendant l'année, se montent à ..... 15.868 32

Ce qui réduit le solde créditeur du compte, au 31 décembre 1873, à..... Fr. 802.099 97

Si vous approuvez le nouveau prélèvement de 20.000 fr. que nous vous proposons aujourd'hui..... ci. 20.000 »

La somme, au crédit du compte « Fonds de prévoyance, » sera actuellement de.....Fr. 822.099 97



Avant de terminer ce Rapport, nous devons vous dire que, depuis plusieurs années, le public et la Direction se plaignent de l'insuffisance des locaux actuels du Comptoir.

Votre Conseil étudie le moyen d'obvier à ces inconvénients. Il en résultera nécessairement des dépenses; mais toutes celles que nous autoriserons seront pleinement justifiées par les besoins de nos services.

Nous espérons que la nouvelle installation que nous étudions donnera à notre clientèle les satisfactions auxquelles elle a droit et contribuera ainsi à la conserver et à l'augmenter.

Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à rendre hommage au dévouement avec lequel MM. les membres du Conseil d'Escompte continuent de remplir les fonctions qu'ils ont bien voulu accepter. Nous les prions d'être assurés de toute notre reconnaissance.

Nous devons aussi des éloges aux chefs de service et aux employés du Comptoir, dont le zèle ne s'est pas un instant ralenti.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU 31 JANVIER 1874

### RAPPORT DES CENSEURS

Par M. FORGET, l'un d'eux.

MESSIEURS,

Le Conseil de censure vient, par son rapport, compléter celui que vous venez d'entendre en vous donnant son appréciation de la situation du Comptoir et de ses opérations pendant l'exercice 1873.

Avant de vous parler des comptes, permettez-nous de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de l'administration de votre Société.

Le Comptoir, depuis votre dernière réunion, a subi d'importants changements dans son administration supérieure. Le Président du Conseil, M. Du Bochet, après avoir rempli la tâche qu'il s'était im-



posée en acceptant la présidence, s'en est démis en proposant, pour le remplacer, M. Hentsch, Administrateur, qui, par sa position personnelle dans les affaires de banque et de finance, est en situation d'apporter au Comptoir des lumières et un concours des plus précieux. L'accueil unanime fait à cette proposition a prouvé que M. Hentsch était bien apprécié de tous ses collègues du Conseil; nous voulons nous associer à leur décision. Nous ne pouvons que remercier M. Du Bochet pour les services qu'il a déjà depuis longtemps rendus et qu'il continue; et M. Hentsch, pour ceux qu'il veut bien se charger de nous rendre.

Une nouvelle direction a été installée dans la personne de M. Girod, agent de change honoraire, déjà Administrateur. Après avoir pris provisoirement la direction comme Administrateur délégué, et expérimenté les difficultés d'une administration aussi importante, il en a accepté la responsabilité en connaissance de cause; nous avons vu avec plaisir son installation définitive. Nous sommes heureux de penser que la direction du Comptoir est assurée pour longtemps, car la durée est nécessaire à un Directeur pour pouvoir mettre à exécution les améliorations qu'il faut constamment apporter dans les services, afin de satisfaire les besoins nouveaux du public. Malgré tous ces changements dans l'administration, le fonctionnement n'en a pas moins marché régulièrement, ce qui prouve le bon choix du personnel.

La décision prise l'année dernière d'élever de 2 à 3 0/0 l'intérêt des comptes d'espèces a déjà porté ses fruits; ces dépôts ont augmenté dans une proportion notable; au 31 décembre 1872, ils étaient de

25,496,804 fr. 77 c.; ils sont, au 31 décembre 1873, de 35,036,610 fr. 40 c., soit une augmentation de près de 10 millions.

Nous voyons avec satisfaction que nos Agences, tant en France qu'à l'étranger, ont continué à apporter un contingent d'affaires considérable, bien qu'elles n'aient employé qu'un capital inférieur à celui qu'on avait mis jusqu'ici à leur disposition.

Le contentieux de cette année, plus important que d'habitude, nous a semblé être une suite des malheurs qui ont atteint la France. Des maisons de commerce importantes frappées par les événements ont pu continuer à inspirer confiance, pour ne succomber que plus tard, faisant ainsi illusion à tout leur entourage. Espérons que nous sommes à la fin de la crise et que nous n'aurons plus à l'avenir à compter qu'avec les risques ordinaires des affaires.

Les créances contentieuses ont été évaluées, comme par le passé, à un maximum de 50 0/0 de leur chiffre nominal pour les unes, à un taux moindre pour les autres, et le surplus passé au débit du compte profits et pertes. Nous remarquons qu'il reste 152,720 fr. 98 c. à l'actif du contentieux, considérés comme recouvrables et d'ailleurs évalués à une somme bien inférieure à 50 0/0 des créances qu'ils représentent.

Comme indication que les estimations ont été judicieusement faites, lors de la clôture des inventaires précédents, nous vous ferons remarquer qu'il est rentré, sur les créances entièrement amorties des exercices précédents, une somme de 126,446 fr. 40 c. qui est un profit pour cette année.



Le bénéfice que le Conseil vous propose de répartir est de 35 francs par action, c'est-à-dire qu'il est de 4 francs supérieur à celui de l'exercice précédent; c'est une progression que nous espérons bien voir se continuer.

La régularité des comptes qui viennent de vous être présentés nous a paru complète; notre avis est que vous pouvez en voter l'approbation.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
JANVIER 1873.....	26 jours ouvrables .....	122.487	80.559.271 59
FÉVRIER.....	24 — .....	112.069	67.812.101 66
MARS.....	26 — .....	116.412	69.346.949 22
AVRIL.....	26 — .....	115.869	81.445.103 15
MAI.....	26 — .....	122.358	80.916.163 35
JUIN.....	25 — .....	114.921	73.177.562 70
JUILLET.....	27 — .....	111.502	83.965.957 57
AOUT.....	25 — .....	104.516	72.573.840 09
SEPTEMBRE.....	26 — .....	112.074	80.234.724 13
OCTOBRE.....	27 — .....	126.914	76.598.819 56
NOVEMBRE.....	24 — .....	123.871	74.742.831 07
DÉCEMBRE.....	26 — .....	135.334	86.719.837 26
308 jours ouvrables.		1.418.327	928.093.161 35
Moyenne des effets.....			654 36
Moyenne des escomptes par jour.....			3.013.289 48

2° ESCOMPTE DES EFFETS

ACCOMPAGNÉS DE RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
JANVIER 1873.....	.....	»	» »
FÉVRIER.....	.....	3	19.170 »
MARS.....	.....	2	17.870 »
AVRIL.....	.....	»	» »
MAI.....	.....	1	6.000 »
JUIN.....	.....	4	26.333 »
JUILLET.....	.....	»	» »
AOUT.....	.....	2	10.000 »
SEPTEMBRE.....	.....	»	» »
OCTOBRE.....	.....	1	8.000 »
NOVEMBRE.....	.....	1	5.000 »
DÉCEMBRE.....	.....	1	5.000 »
		15	97.373 »
Moyenne des escomptes par mois.....			8.114 41



3° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

DATES	EFFETS	SOMMES	
		fr.	c.
JANVIER 1873..... 26 jours ouvrables.....	1.980	8.466.226	72
FÉVRIER..... 24 — .....	2.043	7.117.022	28
MARS..... 26 — .....	1.861	9.517.851	42
AVRIL..... 26 — .....	1.533	15.947.906	31
MAI..... 26 — .....	1.506	7.082.858	93
JUIN..... 25 — .....	1.160	3.517.516	77
JUILLET..... 27 — .....	1.637	9.377.005	30
AOUT..... 25 — .....	1.546	10.031.534	87
SEPTEMBRE..... 26 — .....	1.435	7.231.998	65
OCTOBRE..... 27 — .....	1.269	4.671.640	59
NOVEMBRE..... 24 — .....	1.287	4.206.461	06
DÉCEMBRE..... 26 — .....	7.520	11.151.934	05
<u>308 jours ouvrables.</u>	<u>24.777</u>	<u>98.319.956</u>	<u>95</u>
Moyenne par jour.....		319.220	64

4° EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT.

DATES	EFFETS	SOMMES	
		fr.	c.
JANVIER 1873..... 26 jours ouvrables.....	11.166	2.610.540	37
FÉVRIER..... 24 — .....	11.734	2.497.264	65
MARS..... 26 — .....	11.169	2.334.218	38
AVRIL..... 26 — .....	9.505	2.300.629	57
MAI..... 26 — .....	10.292	2.479.508	95
JUIN..... 25 — .....	9.640	2.268.458	33
JUILLET..... 27 — .....	10.476	2.393.919	98
AOUT..... 25 — .....	10.498	2.269.967	34
SEPTEMBRE..... 26 — .....	9.006	2.225.783	39
OCTOBRE..... 27 — .....	9.210	2.167.247	85
NOVEMBRE..... 24 — .....	9.054	2.030.201	56
DÉCEMBRE..... 26 — .....	10.374	2.572.132	62
<u>308 jours ouvrables.</u>	<u>122.124</u>	<u>28.149.872</u>	<u>99</u>
Moyenne des effets.....		230	50
Moyenne par jour des effets remis à l'encaissement.....		91.395	69

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES.

DATES	SOMMES	
	fr.	c.
JANVIER 1873.....	1.390.139	30
FÉVRIER.....	1.144.000	30
MARS.....	1.398.327	20
AVRIL.....	1.018.004	55
MAI.....	1.365.491	70
JUIN.....	952.553	05
JUILLET.....	1.114.524	10
AOUT.....	1.158.583	65
SEPTEMBRE.....	1.044.601	75
OCTOBRE.....	1.592.082	55
NOVEMBRE.....	2.521.619	40
DÉCEMBRE.....	1.118.643	10
	<u>15.818.570</u>	<u>65</u>
Moyenne des avances par mois.....	1.318.214	22

6° ACCEPTATIONS ET CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS.

DATES	SOMMES	
	fr.	c.
JANVIER 1873.....	2.417.616	70
FÉVRIER.....	3.148.821	29
MARS.....	2.726.062	74
AVRIL.....	4.230.827	10
MAI.....	2.272.842	28
JUIN.....	3.141.355	49
JUILLET.....	14.983.279	78
AOUT.....	8.693.812	22
SEPTEMBRE.....	2.819.444	54
OCTOBRE.....	2.430.140	28
NOVEMBRE.....	2.030.509	19
DÉCEMBRE.....	6.747.462	50
	<u>55.642.174</u>	<u>11</u>
Moyenne des crédits par mois.....	4.636.847	84



7° SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS.

DATES	SOMMES
	fr. c.
JANVIER 1873.....	98.288.271 07
FÉVRIER.....	121.828.216 50
MARS.....	87.558.717 44
AVRIL.....	28.396.625 73
MAI.....	4.527.144 20
JUIN.....	25.029.590 40
JUILLET.....	23.004.205 75
AOUT.....	9.459.147 93
SEPTEMBRE.....	18.935.724 17
OCTOBRE.....	8.727.775 38
NOVEMBRE.....	4.523.851 71
DÉCEMBRE.....	9.083.206 90
<b>TOTAL.....</b>	<b>439.362.477 18</b>

8° OPÉRATIONS DES AGENCES

DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER.

DATES	OPÉRATIONS	TIRAGES	TOTAL
	LOCALES	SUR FRANCE et sur l'étranger	DES OPÉRATIONS
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
JANVIER 1873.....	67.123.475 »	14.157.390 67	81.280.865 67
FÉVRIER.....	90.245.163 »	10.715.991 93	100.961.154 93
MARS.....	63.133.428 »	13.232.343 64	76.365.771 64
AVRIL.....	92.235.125 »	10.713.434 85	102.948.559 85
MAI.....	67.842.416 »	10.311.034 99	78.153.450 99
JUIN.....	51.327.130 »	7.586.800 36	58.913.930 36
JUILLET.....	64.892.323 »	3.692.390 15	68.584.713 15
AOUT.....	45.107.212 »	8.210.989 73	53.318.201 73
SEPTEMBRE.....	87.930.647 »	5.712.632 66	93.643.279 66
OCTOBRE.....	101.135.856 »	11.828.835 47	112.964.691 47
NOVEMBRE.....	70.949.930 »	8.966.767 46	79.916.697 46
DÉCEMBRE.....	91.755.419 »	12.868.982 60	104.624.401 60
	893.678.124 »	117.997.594 51	1.011.675.718 51
<b>Moyenne des opérations par mois.....</b>			<b>84.306.309 87</b>

9° OPÉRATIONS DES AGENCES EN FRANCE

DATES	OPÉRATIONS	TIRAGES	TOTAL
	LOCALES	SUR FRANCE et sur l'étranger	DES OPÉRATIONS
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
JANVIER 1873.....	57.009.527 85	4.109.628 25	61.119.156 10
FÉVRIER.....	58.642.324 32	3.923.570 95	62.565.895 27
MARS.....	58.549.095 81	3.681.161 59	62.230.257 40
AVRIL.....	57.314.594 03	4.409.437 61	61.724.031 64
MAI.....	63.625.080 66	4.527.477 49	68.152.558 15
JUIN.....	57.664.336 15	3.902.011 64	61.566.347 79
JUILLET.....	59.646.037 16	2.965.284 74	62.611.321 90
AOUT.....	62.499.469 10	4.521.281 24	67.020.750 34
SEPTEMBRE.....	61.345.456 32	3.386.783 05	64.732.239 37
OCTOBRE.....	54.217.359 44	4.730.322 98	58.947.682 42
NOVEMBRE.....	46.599.766 24	5.204.200 40	51.803.966 64
DÉCEMBRE.....	52.102.458 67	4.765.288 90	56.867.747 57
	689.215.505 75	50.126.448 84	739.341.954 59
<b>Moyenne des opérations par mois.....</b>			<b>61.611.829 56</b>

10° RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1873.

DÉTAIL	SOMMES
	fr. c.
Escompte des Effets sur Paris et les départements.....	928.190.534 35
Escompte des valeurs sur l'Étranger.....	98.319.956 95
Effets remis à l'Encaissement.....	28.149.872 99
Avances sur Effets publics et valeurs diverses.....	15.818.570 65
Acceptations et Crédits sur nantissements.....	55.642.174 11
Opérations des Agences en France.....	739.341.954 59
Opérations des Agences dans les Colonies françaises et à l'Étranger.....	1.011.675.718 51
Souscriptions, Ventes et Achats de fonds publics.....	439.362.477 18
<b>TOTAL.....</b>	<b>3.316.501.259 33</b>



DATES	RECETTES		DÉPENSES	
	fr. c.		fr. c.	
Solde au 31 décembre 1872.....	3.489.401	89		
JANVIER 1873.....	103.356.767	08	100.789.960	02
FÉVRIER.....	96.446.605	83	99.162.167	08
MARS.....	95.838.275	02	95.312.570	37
AVRIL.....	103.353.213	36	103.661.962	51
MAI.....	91.206.529	03	91.801.632	05
JUIN.....	95.002.105	08	95.545.392	42
JUILLET.....	121.238.277	71	120.364.675	73
AOUT.....	109.538.462	76	108.946.858	30
SEPTEMBRE.....	101.928.092	72	102.310.342	14
OCTOBRE.....	107.396.082	31	107.087.483	34
NOVEMBRE.....	106.418.690	51	107.367.142	93
DÉCEMBRE.....	103.549.822	71	102.042.508	62
	1.238.762.326	01	1.234.392.695	51
Solde au 31 décembre 1873.....			4.369.630	50
			1.238.762.326	01
Moyenne des paiements par mois.....			102.866.057	96

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

DATES	ENTRÉES		SORTIES	
	fr. c.		fr. c.	
Solde au 31 décembre 1872.....	25.496.804	77		
JANVIER 1873.....	18.604.692	12	13.024.773	41
FÉVRIER.....	25.969.938	48	21.689.227	42
MARS.....	20.264.516	17	20.768.470	61
AVRIL.....	21.647.514	23	21.597.778	42
MAI.....	22.403.234	96	23.013.354	14
JUIN.....	19.505.990	61	19.429.463	05
JUILLET.....	30.724.541	34	28.166.049	37
AOUT.....	25.005.064	95	23.711.652	97
SEPTEMBRE.....	23.670.550	32	24.580.881	84
OCTOBRE.....	21.098.029	69	21.693.442	37
NOVEMBRE.....	19.718.694	49	21.769.181	44
DÉCEMBRE.....	22.243.773	68	21.872.460	67
	296.353.345	81	261.316.735	71
Solde au 31 décembre 1873.....			35.036.610	10
			296.353.345	81
Moyenne des versements par mois.....			24.696.112	15

BOULEVARD  
PORTEFEUILLES

	PARIS.				PROVINCE.				ÉTRANGER.						
	ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.				
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
Solde au 31 décembre 1872.....	13.538	18.850.258	39	33.900.066	52	66.706	33.218.392	10	410.453	41.610.648	»	3.820.304	30		
JANVIER.....	30.273	40.287.380	35	29.224	103.380	42.882.431	61	101.390	101.390	41.632.506	50	1.980	8.466.226	72	
FÉVRIER.....	28.513	31.003.790	»	29.434	34.710.249	50	97.892	38.988.847	52	94.614	40.584.867	10	2.043	7.117.022	28
MARS.....	29.691	32.710.190	08	27.470	27.988.892	63	95.488	40.359.159	67	101.884	45.049.853	88	1.861	9.517.851	42
AVRIL.....	29.886	43.386.573	05	30.038	38.586.505	92	102.339	42.244.733	96	98.602	41.887.353	78	1.533	15.947.906	31
MAI.....	30.315	41.156.933	34	33.684	41.638.189	57	96.273	40.118.532	66	101.884	45.049.853	88	1.506	7.082.858	93
JUIN.....	28.292	35.353.821	37	26.632	37.298.672	40	92.543	40.445.399	80	98.602	41.887.353	78	1.160	3.517.516	77
JUILLET.....	29.435	45.914.477	75	29.367	36.405.645	66	86.730	36.372.966	07	93.870	38.719.744	»	1.637	9.377.005	30
AOUT.....	28.286	38.480.841	36	30.966	42.411.506	90	92.225	39.565.466	90	85.928	37.721.791	35	1.546	10.031.534	87
SEPTEMBRE.....	28.855	42.895.040	62	25.046	35.976.536	75	104.937	43.979.633	77	98.017	41.191.511	32	1.435	7.231.998	65
OCTOBRE.....	31.188	34.794.433	64	30.103	47.102.217	92	102.760	43.394.814	71	100.812	42.131.303	49	1.287	4.206.461	06
NOVEMBRE.....	30.166	33.383.217	92	32.209	40.318.953	67	113.519	60.619.983	28	106.453	47.424.383	77	7.526	11.451.934	05
DÉCEMBRE.....	32.190	38.676.986	60	32.662	43.910.372	20	1.250.032	531.509.108	36	1.184.146	496.173.652	48	25.454	102.140.261	25
Solde au 31 décembre 1873.....	370.628	476.899.949	47	356.835	460.257.809	64	»	»	»	65.936	35.335.455	88	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.250.082	531.509.108	36	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

RÉCAPITULATION

	ENTRÉES.		SORTIES.		EFFETS A ÉCHOIR en portefeuille.	EFFETS en circulation avec l'endossement du Comptoir.	TOTAUX
	fr. c.		fr. c.				
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
Solde au 31 décembre 1872.....	80.915	55.888.954	79	84.516.817	47	63.008.176	»
JANVIER.....	»	»	»	141.628	»	46.126.706	38
FÉVRIER.....	»	»	»	132.832	»	34.638.545	20
MARS.....	»	»	»	128.894	»	29.147.924	37
AVRIL.....	»	»	»	126.112	»	23.275.688	47
MAI.....	»	»	»	137.011	»	34.497.533	65
JUIN.....	»	»	»	120.775	»	37.334.294	40
JUILLET.....	»	»	»	129.170	»	100.555.522	15
AOUT.....	»	»	»	126.257	»	31.336.138	70
SEPTEMBRE.....	»	»	»	112.533	»	31.381.434	47
OCTOBRE.....	»	»	»	129.719	»	35.246.623	93
NOVEMBRE.....	»	»	»	134.140	»	33.267.396	16
DÉCEMBRE.....	»	»	»	144.643	»	28.650.932	88
	1.646.164	1.110.549.319	08	1.563.714	»	34.778.073	90
	»	»	»	82.450	»	»	»
	»	»	»	1.646.164	»	»	»
Solde au 31 décembre 1873.....	»	»	»	1.049.202.884	29	109.134.882	38
	»	»	»	61.346.434	79	91.507.767	57
	»	»	»	1.110.549.319	08	89.721.320	10
	»	»	»	»	»	94.616.047	65
	»	»	»	»	»	99.070.623	96
	»	»	»	»	»	105.555.522	15
	»	»	»	»	»	102.514.288	38
	»	»	»	»	»	113.721.288	41
	»	»	»	»	»	97.876.722	18
	»	»	»	»	»	87.098.335	77
	»	»	»	»	»	96.124.508	29



# PROFITS ET PERTES

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 1873.

## CRÉDIT

	Solde au 31 décembre 1872.....	370.211 99	
<b>Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers</b>	Sur les bordereaux admis à l'escompte.....	354.880 43	}
	Sur les remises à encaisser.....	44.340 66	
	Sur les comptes courants et agences en France.....	2.361.571 79	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	3.728.025 45	
	Sur les avances sur effets publics.....	99.711 40	
	Sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	6.172 70	
	Sur les opérations diverses.....	1.625.657 64	8.590.571 76

## DÉBIT

	Sur les réescomptes à la Banque.....	75.299 08	
<b>Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses</b>	Sur les comptes courants et agences en France.....	1.888.888 43	}
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	940.911 54	
	Sur les opérations diverses.....	126.704 54	
	Évaluations des créances à éteindre.....	485.656 12	
<b>Contentieux de Paris</b>	Rentrées sur les créances amorties.....	74.496 69	}
	Détournement Marcotte.....	644.270 84	
<b>Frais généraux</b>	Appointements.....	629.490 44	}
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	60.377 30	
	Divers.....	165.301 94	
	Réescompte du portefeuille.....	424.989 30	
		1.055.430 27	5.367.392 84
		855.169 68	
		424.989 30	3.223.178 92

Bénéfice net au 30 juin 1873..... 3.223.178 92

### Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0 .... 10 francs.....	}	20 francs....	3.200.000 »	
Dividende supplémentaire 2 0/0 10 francs.....	}			}
Solde non réparti.....		23.178 92		
			3.223.178 92	

Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1873.

## CRÉDIT

	Solde au 30 juin 1873.....	448.168 22	
<b>Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers</b>	Sur les bordereaux admis à l'escompte.....	543.048 25	}
	Sur les remises à encaisser.....	41.188 62	
	Sur les comptes courants et agences en France.....	2.613.255 97	
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	2.959.286 51	
	Sur les avances sur effets publics.....	133.224 55	
	Sur les valeurs en dépôt (droit de garde).....	21.246 96	
	Sur les opérations diverses.....	1.546.643 43	8.306.062 51

## DÉBIT

	Sur les réescomptes à la Banque.....	121.372 25	
<b>Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses</b>	Sur les comptes courants et agences en France.....	2.291.673 10	}
	Sur les comptes courants et agences à l'étranger.....	2.040.370 97	
	Sur les opérations diverses.....	123.591 13	
	Évaluations des créances à éteindre.....	102.689 »	
<b>Contentieux de Paris</b>	Rentrées sur les créances amorties.....	51.949 71	}
	Appointements.....	611.988 61	
<b>Frais généraux</b>	Ports de lettres et papiers timbrés.....	58.801 32	}
	Divers.....	221.23 29	
	Réescompte du portefeuille.....	338.185 10	
		50.739 29	5.857.945 06
		892.013 22	
		338.185 10	2.448.117 45

Bénéfice net au 31 décembre 1873..... 2.448.117 45

### Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0..... 10 »	}	15 francs	2.400.000 »	
Dividende supplémentaire 1 0/0..... 5 »	}			}
Dotation de la Caisse de prévoyance des employés.....		20.000 »		
Solde non réparti.....		28.117 45		
			2.448.117 45	



**Bilan au 31 décembre 1873.**

ACTIF		PASSIF	
Caisse . . . . .	{ Espèces en caisse . . . . . 4.369.630 50 Espèces à la Banque. . . . . 249.652 47 }	Capital . . . . .	80.000.000 »
	4.619.282 97	Réserve statutaire . . . . .	20.000.000 »
Portefeuille. . . . .	{ Effets sur Paris . . . . . 16.642.139 83 — la province. . . . . 35.335.455 88 — l'étranger . . . . . 9.368.839 08 }	Réserve spéciale pour warrants et effets prorogés . . . . .	325.859 30
	61.346.434 79	Comptes d'espèces. . . . .	35.036.610 10
Agences. . . . .	{ En Europe . . . . . 36.367.870 84 Hors d'Europe. . . . . 26.444.450 57 }	Effets remis à l'encaissement { Par divers. . . . . 7.024.751 01 Par syndics de faillites. . . . . 177.982 35 }	7.202.733 36
	62.812.321 41	Comptes de Paris. . . . .	8.503.848 01
Avances sur effets publics et Actions diverses . . . . .	9.325.378 82	Comptes de province. . . . .	7.164.858 53
Comptes courants débiteurs. . . . .	{ Comptes de province . . . . . 9.052.071 48 Comptes de l'étranger. . . . . 6.476.790 50 Comptes spéciaux . . . . . 13.168.134 78 }	Comptes courants créditeurs. . . . .	21.279.999 77
	28.696.996 76	Comptes spéciaux . . . . .	4.544.370 23
Effets et créances en souffrance. . . . .	152.720 98	Acceptations et effets à payer . . . . .	5.666.615 82
Créances amorties. . . . .	Mémoire 1 »	Coupons divers à payer. . . . .	4.982.477 58
Warrants et effets prorogés . . . . .	1.067.018 23	Dividende du Comptoir, restant à payer. . . . .	97.654 16
Reports . . . . .	6.965.737 15	Dividende du Comptoir 1 <sup>er</sup> février 1874 . . . . .	2.400.000 »
Immeubles. . . . .	2.372.360 53	Profits et Pertes, compte nouveau. . . . .	366.302 55
	177.358.252 64		177.358.252 64

**PROCÈS-VERBAL**

DE LA SÉANCE DE

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

**DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS**

DU SAMEDI 31 JANVIER 1874

L'an 1874, le samedi, 31 janvier, à 1 heure de relevée, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués conformément à l'article 35 des statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle Herz, rue de la Victoire, n° 48, sous la présidence de M. Hentsch, membre et Président du Conseil d'administration.

Étaient présents :

MM. BAUDELLOT,  
BRASSAC,  
DU BOCHET,  
GILLET,  
LE VILLAIN,  
POIRIER,  
PRÉVOST,  
SIEGFRIED,  
TALAMON,  
THOMAS,  
VERNES D'ARLANDES,

*Administrateurs ;*

MM. BERTHIER,  
FORGET,

*Censeurs ;*

M. GIROD,

*Directeur.*



M. le Président expose qu'aux termes de l'article 36 des statuts, les délibérations de l'Assemblée générale ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent actionnaires au moins, non compris les membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé et que les actionnaires assistant à la réunion représentent au moins un sixième du fonds social, soit 26,667 actions.

Le nombre des actionnaires présents étant de beaucoup supérieur à celui prescrit par les statuts, et une première addition des actions inscrites sur les feuilles de présence ne laissant aucun doute, dès à présent, que le sixième du capital social, soit 26,667 actions, est représenté, le Président propose, en attendant que les feuilles de présence soient déposées sur le bureau, de procéder à la formation du bureau.

Au préalable, il donne lecture des articles 35, 36, 39 et 40 des statuts :

ART. 35.

Les convocations ordinaires et extraordinaires sont faites par un avis inséré, un mois au moins avant l'époque de la réunion, dans les journaux d'annonces légales. Cet avis doit contenir l'indication sommaire de l'objet de la réunion.

ART. 36.

Les délibérations de l'Assemblée générale ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent actionnaires au moins, non compris les membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé. L'Assemblée devra réunir un sixième au moins du fonds social.

ART. 39.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'administration, ou, à son défaut, par l'Administrateur que le Conseil désigne.

Les deux plus forts actionnaires présents, et sur leur refus ceux qui les suivent dans l'ordre de la liste, jusqu'à acceptation, sont appelés à remplir les fonctions de Scrutateurs. Le Secrétaire est choisi par le bureau.

ART. 40.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

Dix actions donnent droit à une voix, sans qu'aucun actionnaire puisse avoir plus de dix voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Cette lecture terminée, le Président expose que les convocations prescrites par l'article 35 ont été faites un mois d'avance par un avis inséré le 29 décembre 1873 et jours suivants, dans les journaux d'annonces légales et dans divers journaux politiques et financiers;

Conformément à l'article 39, les deux plus forts actionnaires présents, MM. Georges Thomas et Arnaud Jeanti, acceptent les fonctions de Scrutateurs et prennent place au bureau.

Aux termes du même article, M. Baudelot, Administrateur et Secrétaire du Conseil, est désigné par le bureau pour remplir les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

A ce moment, les feuilles de présence sont déposées sur le bureau.

Elles constatent que 708 actionnaires, étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure, représentant ensemble 25,379 actions, donnant droit à 2,407 voix, assistent à la réunion, et que 288 actionnaires, possesseurs de 14,194 actions donnant droit à 999 voix, ont donné mandat à des membres présents de l'Assemblée.

D'où résulte un total de 708 actionnaires présents, représentant ensemble 39,573 actions.

Ces constatations étant faites par le bureau, le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut délibérer.



Le Président donne lecture de l'article 38 des statuts :

ART. 38.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration ; il n'y sera porté que les propositions émanant de ce Conseil et celles qui lui auront été communiquées huit jours au moins avant la convocation de l'Assemblée générale, avec la signature d'actionnaires possédant ensemble un sixième au moins du fonds social.

Aucun autre objet que ceux à l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'administration, savoir :

1° Approbation des comptes de l'exercice 1873 ;

2° Fixation du dividende. — Allocation à la Caisse de prévoyance ;

3° Réélection ou remplacement de M. Thomas, Administrateur sortant, et de M. Berthier, Censeur sortant ;

4° Confirmation de la nomination de quatre membres nouveaux du Conseil d'administration, en remplacement de MM. Payen, Goguel, Dutfoy et Hollander, démissionnaires.

Le Président, après avoir rappelé l'article 41 des statuts ainsi conçu :

ART. 41.

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir et la situation des affaires sociales, ainsi que le rapport des Censeurs.

Elle approuve ou rejette les comptes.

donne la parole à M. Baudelot, Administrateur, pour la lecture du rapport du Conseil d'administration.

Ce rapport entendu, le Président donne la parole à M. Forget pour la lecture du rapport du Comité de censure.

Après la lecture de ces deux rapports, le Président demande si quelque membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur les communications qui viennent d'être faites aux actionnaires.

Quelques observations sont présentées par divers actionnaires :

1° Au sujet de la baisse des actions du Comptoir,

2° Au sujet des circonstances dans lesquelles se sont produits les détournements commis par Marcotte ;

3° Au sujet de la situation des agences à l'étranger ;

4° Au sujet du projet de l'amélioration des locaux de l'hôtel du Comptoir.

A la première interpellation, le Président et le Directeur répondent que la baisse des actions du Comptoir tient à des causes générales qui ont également influencé le cours des autres institutions de crédit, et que, d'ailleurs, l'Assemblée n'ignore pas que le Conseil a pour principe de ne jamais se préoccuper du cours des actions, et qu'il n'a d'autre souci que de gérer de son mieux les intérêts de la Société.

Le Président répond ensuite aux questions posées sur les circonstances dans lesquelles se sont produits les détournements commis par Marcotte, que cet employé, qui connaissait à fond le mécanisme des différents services et qui était doué d'une grande intelligence, a su déjouer pendant longtemps tous les contrôles, et que c'est ainsi qu'il a commis des abus de confiance dont, malheureusement, toutes les grandes administrations sont victimes dans le cours de leur existence.

M. Forget, censeur, ajoute à ces renseignements des explications à la suite desquelles l'incident est clos.



Répondant aux observations présentées sur les agences du Comptoir à l'étranger et la question de savoir s'il est utile, dans l'intérêt du Comptoir, de les maintenir, le Président rappelle que, pendant les deux sièges de Paris, ces agences ont été brusquement séparées de l'administration centrale ; que leurs directeurs ont eu ainsi une indépendance momentanée, et qu'il a fallu un certain temps pour reprendre la haute main sur un personnel si éloigné et si disséminé.

Le Président ajoute que le Conseil a examiné, avec le plus grand soin, la question du maintien ou de la suppression des agences du Comptoir à l'étranger et qu'il a pensé qu'après les sacrifices que le Comptoir s'était imposés pour fonder ces établissements, en présence des services qu'ils ne cessent de rendre au commerce français, et par déférence pour le Gouvernement, auquel les actionnaires se sont adressés pour obtenir les autorisations nécessaires, lors de la création des agences, il était prudent, dans l'intérêt commun du Comptoir et de sa clientèle, de ne rien brusquer et de faire une nouvelle expérience, après laquelle on décidera si les services extérieurs du Comptoir doivent être supprimés ou maintenus. A cette occasion, le Président annonce que le Conseil vient de décider la liquidation de l'agence d'Alexandrie, qui, depuis l'ouverture du canal de Suez, n'avait plus de raison d'être comme intermédiaire entre nos agences de l'Indo-Chine et l'Europe. Cette liquidation ne sera aucunement onéreuse pour le Comptoir.

Aux observations présentées par un actionnaire relativement aux projets d'amélioration des locaux du Comptoir, le Président répond que non-seulement le service général souffre de l'état actuel des choses, mais encore que l'espace restreint réservé à différents bureaux présente de graves inconvénients pour la santé des employés.

Un membre exprime l'avis qu'il serait préférable, dans l'état actuel des affaires, de borner les dépenses aux améliorations nécessitées pour la salubrité des bureaux.

Ces explications entendues et aucun autre actionnaire ne demandant la parole, la discussion est close, et M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1873, en appelant successivement les quatre résolutions mentionnées à l'ordre du jour.

**Première résolution.**

« Les comptes de l'exercice 1873, tels qu'ils viennent d'être exposés, sont approuvés. »

Cette première résolution est approuvée à l'unanimité.

**Deuxième résolution.**

« Le dividende pour l'exercice 1873 est fixé à 35 francs par action, sur lesquels un à-compte de 20 francs a été payé le 1<sup>er</sup> août dernier et dont le solde de 15 francs par action sera payé à la Caisse du Comptoir à partir du 2 février prochain. »

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution.**

« Le prélèvement sur les résultats du deuxième semestre de l'exercice 1873 de la somme de 20,000 francs pour dotation de la Caisse de prévoyance des employés est approuvé. »

Cette troisième résolution est adoptée à l'unanimité.



— 11 —  
sont parvenus, nomme successivement et à l'unanimité membres du  
Conseil d'administration du Comptoir :

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

MM. J. Siegfried, Talamon fils, J. Tassinari, Th. Verneil et

PARIS — IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET C<sup>ie</sup>, RUE BERGÈRE, 20 — 1435-4.